

vue de l'Indien lui-même et avec son consentement entier et sa participation." Le surintendant jugeait que dans bien des cas les Indiens qui n'étaient pas inscrits à titre d'Indiens "étaient plus handicapés que des Indiens de race pure".

Bien que les données statistiques puissent souvent obscurcir la question, nous croyons que celles que nous avons réunies, dont vous avez partiellement pris connaissance, nous permettront et permettront au Comité mixte, de mesurer l'étendue du problème indien dans des régions spécifiques. Il est important, à notre avis, de voir le problème indien dans son ensemble comme dans ses parties. Nous savons qu'il varie d'une province à l'autre. Nous savons maintenant qu'il varie considérablement d'une région à l'autre à l'intérieur de notre province, la Colombie-Britannique. Nous sommes également conscients qu'il varie d'une bande à l'autre, d'une réserve à l'autre. Justement pour cette raison il nous a été utile de voir les différentes parties et les nombreuses faces des problèmes de bien-être social des Indiens.

En résumé, les services sociaux offerts aux Indiens de la Colombie-Britannique ne comptaient en avril 1959 que 1,775 cas connus d'Indiens enregistrés comme tels sur un total de 68,818 cas, c'est-à-dire 2.5 p. 100. Ce pourcentage considéré en lui-même semble significatif. Il dépasse à peine le pourcentage des Indiens inscrits à titre d'Indiens, soit 2.3 p. 100 de la population totale de la Colombie-Britannique. Mais, comme nous avons pris soin de le souligner, les Indiens non inscrits comme tels présentent un nombre égal, sinon plus, de problèmes sociaux dans nos diverses collectivités, surtout là où il y a concentration d'Indiens. Leurs problèmes sont souvent plus difficiles à résoudre que ceux des Indiens, car il n'y a aucun ministère fédéral qui en prenne la responsabilité; pourtant, ces gens se considèrent eux-mêmes comme des Indiens et vivent comme leurs frères et voisins indiens qui relèvent des services du gouvernement fédéral. Ces Indiens, non inscrits à titre d'Indiens, sont donc souvent, comme l'indique le rapport Lagasse, dans une situation plus difficile que celle des autres Indiens. Par exemple, nous sommes souvent aux prises avec le problème de la veuve indienne qui a des enfants et ne peut légalement retourner dans sa famille à la réserve si son mari décédé était blanc. Ses enfants ne peuvent fréquenter l'école indienne régulière ni les pensionnats indiens et ne peuvent bénéficier des services de santé pour les Indiens. Cependant, du point de vue social, là serait la meilleure solution et la seule possible à ses problèmes et à ceux de ses enfants. Dans aucune autre collectivité, la mobilité des familles et les programmes sociaux de bien-être sont aussi limités et sont aussi contrariés par les règlements du gouvernement. La plupart des provinces ont élaboré des ententes réciproques de rapatriement qui reconnaissent que le bien-être de la famille a plus d'importance que le domicile légal et la responsabilité.

Les autres pourcentages que nous avons cités ne sont pas cependant sans importance. Dans la région de Prince-Rupert, où il y a beaucoup d'Indiens, les cas d'Indiens représentent actuellement 35 p. 100 du nombre total de ceux qui reçoivent des allocations sociales. Dans nos deux écoles industrielles, les Indiens ont formé pendant longtemps 20 à 25 p. 100 des enfants admis. Dans la province en général, parmi les enfants mis en arrestation au cours des six derniers mois, 33 p. 100 étaient des enfants d'ascendance indienne. Ces constatations sont sûrement de nature à surprendre, pour ne pas dire plus, et manifestent la présence d'un problème grandissant très sérieux.

Nos travailleurs sociaux et nos administrateurs dans ces régions, comme à Prince-Rupert, Smithers, Williams-Lake, Vancouver, Alberni et l'Okanagan, où existent un plus large pourcentage d'Indiens, insistent toujours pour qu'on prenne en considération les besoins de ces gens. Des problèmes sociaux ont surgi pendant un certain nombre d'années et, maintenant, la situation est devenue si aiguë qu'elle met en danger la vie même des enfants comme les